

Communiqué de presse

Résultats annuels 2021-2022

Nogent sur Seine, le 10 novembre 2022 - Le groupe Malteries Franco-Belges (Euronext Paris / FR0000030074) annonce la publication de ses résultats annuels au 30 juin 2022 arrêté par le Conseil d'administration du 20 octobre 2022.

Mise à disposition

Le rapport financier annuel au 30 juin 2022 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 31 octobre 2022. Il peut être consulté et téléchargé à partir du site internet : <https://www.malteriesfrancobelges.fr/>. Il est disponible gratuitement au siège social de la société.

Faits marquants de l'exercice

A titre préliminaire, nous vous rappelons que la société Malteries Franco-Belges (MFB) est détenue à 92,33 % par Malteries Soufflet, et que le Groupe Soufflet a été acquis par le groupe InVivo le 9 décembre dernier.

Par ailleurs, fin février 2022, la Russie est entrée en guerre contre l'Ukraine. Ce conflit toujours en cours à la clôture, a affecté Slavuta Malt House (SMH), notre filiale en Ukraine. Elle a de ce fait subi 2 mois d'interruption d'activité, mais étant située dans l'ouest du pays, elle a pu redémarrer celle-ci sans avoir subi de dommages et reprendre la livraison de ses clients. Au niveau de notre filiale russe, les sanctions économiques internationales prises à l'encontre de la Russie altèrent les conditions d'exploitation mais l'activité se poursuit à ce jour, avec des modalités de financement bancaire très dégradées. A ce jour, les conséquences du conflit sur les comptes de MFB et ses activités restent limitées.

Environnement de marché

Au niveau de l'activité, après une année 2020 chahutée dans le contexte de la pandémie avec un marché en retrait de 6,5% vs 2019, la production mondiale 2021 a progressé de 4% par rapport à l'année précédente, sans revenir au niveau d'avant crise sanitaire. Toutes les zones du globe affichent une croissance : Europe +2,6% ; Amériques +4,8% ; Asie +3,6% ; Afrique +7,3% et Australie/Océanie +0,8%.

Le marché de l'offre d'orges de brasserie a été tendu sous l'effet d'une collecte moyenne en quantité comme en qualité en Europe. Il a été particulièrement affecté par la hausse générale des prix des céréales aggravée par la crise russo-ukrainienne.

Sur un marché du malt et de la bière encore impacté par la crise sanitaire et les perturbations du marché de l'orge, Malteries Franco-Belges et sa maison-mère Malteries Soufflet ont adapté leur niveau de production et poursuivi le renforcement de leurs filières durables ainsi que le déploiement de leur plan RSE.

Une bonne reprise de l'activité après une année 2021 fortement affectée par le COVID

En millions d'euros	2021 -2022	2020-2021
Ventes	102,0	88,8
Résultat Opérationnel	4,7	2,7
Résultat Net – Part du Groupe	15,3	17,4
Trésorerie financière nette	76,1	78,8

Au titre de son exercice 2021-2022, le groupe Malteries Franco-Belges a réalisé des ventes de 102 M€, en hausse de +15% en comparaison de l'exercice précédent.

Les volumes de ventes ressortent à 239.430 tonnes de malt, en retrait de 5 % par rapport à l'année précédente, mais en ligne avec la production, les stocks demeurant stables. En France et dans l'Union Européenne, les volumes vendus ont cru de 1%, mais ils sont en léger retrait à l'export de 2%. Les expéditions vers l'Afrique sont en progression, mais en recul sur les autres zones géographiques. Ce recul a surtout été marqué lors du 1er semestre de l'exercice, la 2ème partie ayant affiché une forte reprise sur la majorité des territoires.

Le résultat opérationnel ressort à 4,7 M€ contre 2,7 M€ l'exercice précédent. Comme précisé ci-dessus, les volumes commercialisés par Malteries Franco Belges sont en progression modérée par rapport à l'année précédente sans effet significatif sur la marge. Quant aux coûts de production hors variation de stocks, ils enregistrent une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente provenant principalement de l'augmentation du prix de l'énergie (76% de la hausse). Les coûts de maintenance progressent également mais l'ensemble de ces coûts est neutralisé par la perception exceptionnelle d'une indemnité de résiliation d'un contrat d'énergie.

La quote-part des sociétés mises en équivalence (société Compagnie Internationale de Malteries - CIM et ses filiales) s'établit à 11,3 M€ au 30 juin 2022 contre 16,4 M€ au 30 juin 2021.

Les volumes commercialisés par les filiales de ce sous-groupe situées en Europe Centrale et dans la Communauté des Etats Indépendants sont en hausse de 4,7% entraînant une progression de 3,6 M€ de la marge brute après coûts de distribution par rapport à l'exercice précédent résultant d'un effet volume et d'un effet prix.

En revanche, les coûts de production hors variation de stocks enregistrent une forte augmentation de 28% par rapport à l'exercice précédent liée à la hausse des coûts de l'énergie, notamment en Roumanie, Bulgarie et Ukraine, pays dont l'organisation des marchés de l'énergie ne permet pas de mettre en œuvre une stratégie de couverture efficace.

Enfin les frais financiers sont, cette année, en forte hausse en conséquence d'une dégradation des coûts de financement sur la zone, notamment en Ukraine et en Russie, ainsi que du besoin en fonds de roulement moyen.

En conséquence, le résultat net part du groupe Malteries Franco Belges s'élève à 15,3 M€ en 2021-2022 contre 17,4 M€ en 2020-2021.

Au 30 juin 2022, la trésorerie financière nette s'élève à 76,1 M€ contre 78,8 M€ au 30 juin 2021.

Perspectives

La crise COVID-19 reste un facteur de risque même si la reprise de la consommation a été significative dans une majeure partie du globe sans toutefois avoir retrouvé les niveaux de 2019.

Au cours de l'été 2022, les expéditions de malt durant la saison estivale ont été soutenues. Deux éléments majeurs ont participé à cette demande forte : une météo avec des records de chaleur durant toute la haute saison qui ont favorisé la consommation de bières et la constitution de stocks chez les brasseurs dans une logique d'anticipation de risques.

Au niveau des orges de brasserie 2022, il est observé qu'en France, la collecte est quantitativement et qualitativement plutôt favorable pour le maltage ; en Europe Centrale, les quantités éligibles à la brasserie sont en hausse en République tchèque et en Pologne, en baisse en Roumanie et en Bulgarie et stables en Serbie ; dans la Communauté des Etats Indépendants, les quantités récoltées sont dans la moyenne quinquennale en Russie et en Ukraine, avec une qualité dans les normes contrairement au Kazakhstan où la récolte est inférieure à la moyenne.

Ainsi, l'exercice 2023 devrait continuer à s'inscrire en croissance de volumes et de chiffre d'affaires avec en revanche des risques sur la rentabilité opérationnelle eu égard aux dérives inflationnistes qui se propagent pour les matières premières, aux fortes tensions sur l'énergie, aux probables impacts sur la masse salariale, à un environnement géopolitique toujours fortement incertain et à une situation sanitaire encore précaire.

A propos de Malteries Franco-Belges :

Malteries Franco-Belges est une filiale de la société Malteries Soufflet.

Acteur international de premier plan, Malteries Soufflet répond aux cahiers des charges les plus exigeants de ses clients dans chacun de ses pays d'implantation - grands brasseurs et artisans brasseurs, distilleurs et producteurs d'ingrédients - grâce à sa maîtrise de la filière orge : de la semence à la bière, depuis la sélection de variétés nouvelles jusqu'au choix des meilleures qualités d'orges.

Malteries Soufflet produit des malts d'excellence, standards ou spéciaux, pilsen, torrifiés ou bio, dans une démarche d'amélioration continue de la durabilité de ses produits. Malteries Soufflet opère 28 malteries en Europe, en Amérique latine, en Asie et en Afrique pour une capacité annuelle de production de malt de 2 360 000 tonnes.